

20 Humour/Jeux

Les mots fléchés de Florentin ANGO MOURAMBOU N°8273

Tavitant		Mélangées Fruits		A la mode		Ville de France		Pertubées Venu au monde
Donner un caractère Huiles végétales								
				Ex champion de boxe				Outils de jardiniers
Marié								
				Unité monétaire				Pronom relatif
Ancienne Europe Jésus-Christ				Amas de pierres		Eglise		
						Fatigué		
De façon agissante	Sept jours	Plagié		Dieu des dieux Sodium				
						Détériorations Europées		Négation
Monument au mort	Condiment							
				Ardeur		Condiment		

L'insolite du jour

France : devenu un "zombie professionnel", il attaque son employeur pour harcèlement moral

UN salarié français devenu un "zombie professionnel" après sa mise au placard demande à la justice du travail de reconnaître une situation de harcèlement moral l'ayant conduit au "bore-out", un état dépressif lié à l'ennui, jusqu'à son licenciement.

Entré en décembre 2006 chez Interparfums, une entreprise spécialisée dans la licence de parfums prestigieux, Frédéric Desnard, 44 ans, a été licencié fin septembre 2014. Il était en arrêt maladie depuis sept mois après un accident de la route dû à une crise d'épilepsie causée par "l'ennui au travail",

a exposé son avocat lundi devant le conseil des prud'hommes de Paris.

A son arrivée dans cette société, comme responsable des services généraux, Frédéric Desnard a fait preuve d'un "dévouement total" au service de son employeur, a affirmé Me Montasser Charni.

Mais, à partir de 2009, il est devenu « le "boy" » des dirigeants de l'entreprise et la situation s'est encore dégradée en 2012, après la chute du chiffre d'affaires de l'entreprise. Sans tâche à exécuter, devenu un "zombie professionnel", il "passait son temps à aller faire des courses pour le président" de la société, affirme Me Charni.

Il décrit un salarié "détruit sur le plan moral et surtout physique". Pour lui, il s'agit d'un cas de "bore-out", "lorsqu'on vous tue professionnellement par l'ennui".

Le plaignant réclame 350 000 euros (229,2 millions de francs) d'indemnités. Le tribunal des prud'hommes rendra sa décision le 27 juillet

Solution de la grille N° 8272

P	A	R	I	S	I	E	N	N	E
A	N	A	L	E	L	A	U	L	E
R	P	M	I	A	U	L	E		
F	A	I	N	E	A	N	T	E	R
A	N	E	R	M	A	N	T	E	R
I	C		B	A	G	E			
T	E	B	E	L	I	E	R		
E	N	O	E	O	N				
M	O	M	E	N	T	A	N	E	E
E	A	N	U	A	I	R			
N	A	I	N	E	S	A	C		
T	O	N	U	S	T	E	L	E	

RALPH THAMAR ET MALAYOI
 AMBIANCE CARAÏBES

Vendredi 20 mai :
 Dîner de gala
 20h30 au Radisson Blu

Bénéfices reversés aux œuvres du LIONS CLUB

Infoline :
 06 26 02 09 - 07 02 17 63
 07 02 17 62

amuz

POMMERY

GABONNITUDES par LYBEK

Panel 1: Salut les mwanas! Dites à votre mère que je suis rentré et qu'elle me mijote vite quelque chose à becqueter, j'ai la dalle.

Panel 2: Heu... le boss... NOUS AVONS UN PROBLÈME... YA QUOI? JE VEUX PAS LE SAVOIR. MAÏS PAPA!!

Panel 3: TA GUEULE! FERME LÀ! SI TU OSES L'OUVRIR ENCORE, JE TE TAPÉ!! PHACOCHÈRE!

Panel 4: TU VEUX?! HEÏN?! TU VEUX?! NON! NON! NON! HÉ!! C'EST QUOI? C'EST QUELLE FOLIE ÇA?! POURQUOI TU AGRESSES TES ENFANTS?! PARCE QUE... PARCE QUE QUOI?

Panel 5: PARCE QUE JE N'AI AUCUNE AUTRE SOLUTION À LEURS PROBLÈMES!!

© LYBEK 2016

Gabon Telecom

1000 F VALABLE 7 JOURS

Avec Mon Complice, parlez plus longtemps!

Que du bonheur avec mon complice de Gabon Telecom appelle ton numéro préféré tous les jours sans repos, c'est donner cadeau avec seulement 1000 F valable 7 jours